

221C0898  
FR0000052870-OP014-R03

28 avril 2021

- Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

**XPO LOGISTICS EUROPE**

(Euronext Paris)

**Complément à D&I 221C0712 du 6 avril 2021**

1. Le 28 avril 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société XPO LOGISTICS EUROPE en réponse au projet d'offre publique de retrait déposé, le 6 avril 2021, par Rothschild Martin Maurel, agissant pour le compte de la société XPO Logistics UK Limited, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Ledouble, représenté par MM. Olivier Cretté et Romain Delafont, mandaté par le conseil de surveillance<sup>1</sup> de la société XPO LOGISTICS EUROPE (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de retrait, y compris en cas de retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société XPO LOGISTICS EUROPE en date du 27 avril 2021 en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. La suspension de la cotation des actions XPO LOGISTICS EUROPE est maintenue jusqu'à nouvel avis.

---

<sup>1</sup> Mandaté le 28 février 2020 ; les travaux de l'expert ayant été suspendus, sa nomination a été confirmée le 9 mars 2021.